

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie
Herausgeber:	Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural
Band:	59 (1961)
Heft:	12
Artikel:	Enquête concernant les influences de la réunion parcellaire sur l'évolution structurelle d'une commune rurale vaudoise
Autor:	Quillet, F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-216926

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- [2] *B. Mayor*, Introduction à la statique graphique des systèmes de l'espace (Lausanne, Payot, 1926).
- [3] *F. Stüssi*, Baustatik I, II (Birkhäuser, Basel).
- [4] *A. Ansermet*, Calcul d'ellipsoïdes d'erreur (Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, 1957).
- [5] *F. Salles*, Initiation à la théorie de l'énergie élastique (Dunod, Paris).

Enquête concernant les influences de la réunion parcellaire sur l'évolution structurelle d'une commune rurale vaudoise

Par F. Quillet, ingénieur agronome, Lausanne

Introduites dans le canton de Vaud par la loi du 22 mai 1951, les réunions parcellaires ont accéléré le processus de groupement de la propriété foncière rurale. Elles ont permis, par leur coût modeste, de faire profiter rapidement un grand nombre d'agriculteurs de l'avantage majeur des remaniements intégraux: la diminution du nombre des parcelles et leur rapprochement de la ferme. Stade transitoire avant le remaniement intégral, la réunion parcellaire n'entre toutefois en ligne de compte que pour un périmètre pourvu de bonnes dévestitures et ne nécessitant pas de travaux d'assainissement.

Le but initial de cette enquête était de faire ressortir les incidences de la réunion sur l'économie des exploitations paysannes, c'est-à-dire les modifications de revenu ainsi engendrées. Devant la complexité de l'interaction des différents facteurs influençant l'évolution des revenus en agriculture, il est apparu impossible de déterminer rigoureusement, par une étude rétrospective, la part de l'augmentation de revenu devant être attribuée à la réunion parcellaire.

C'est pourquoi cette enquête est plus descriptive qu'analytique, le principal objet en étant l'évolution technique de l'agriculture de l'ensemble d'une commune, en rapport avec la réunion parcellaire.

La réunion parcellaire à Thierrens

A la croisée des routes menant de Moudon à Yverdon et de Lausanne à Estavayer-le-Lac, le territoire de la commune de Thierrens est adossé aux contreforts nord du Jorat, ancienne région tabulaire s'élevant progressivement du nord-ouest au sud-est, dont l'érosion glaciaire a modifié d'une façon considérable la forme primitive des sillons d'érosion fluviale; des dépôts glaciaires, de leur côté, y ont produit des modifications dans les formes extérieures des tronçons découpés par l'érosion. Les sols y sont, par conséquent, assez variés, plutôt légers et peu profonds, parfois caillouteux sur les crêtes, plus fertiles, parce que plus lourds, dans le fond des vallonnements. Les terres cultivables se trouvent à une altitude variant entre 700 et 800 mètres avec, comme extrêmes,

695 et 840 mètres; 9 des 32 domaines ont leur ferme sise en zone de montagne 1.

Le climat de la région ne présente pas d'irrégularités frappantes. La pluviométrie – répartition et quantité – est semblable à la moyenne du Plateau romand, soit 900 à 1100 millimètres avec tendance à une alternance de périodes sèches ou humides.

La commune de Thierrens peut, par sa structure, ses modes d'exploitation, être considérée comme représentative d'une agglomération typiquement agricole du Gros de Vaud.

Le Syndicat de réunion parcellaire de Thierrens fut constitué le 12 mars 1952; la prise de possession des nouvelles parcelles put avoir lieu le 15 septembre 1955 déjà.

Les chiffres que nous citons au tableau 1 diffèrent quelque peu de ceux indiqués par le Service vaudois des améliorations foncières dans une étude comparative de l'ancien et du nouvel état, et ceci pour les raisons suivantes:

- 1^o Le périmètre englobé par le syndicat compte 24 propriétaires des villages voisins possédant quelques terres sur la commune de Thierrens. Comme ces parcelles périphériques ne constituent en aucun cas des exploitations complètes, elles ont été exclues des calculs. Ces 24 propriétaires possédaient à l'ancien état 52,92 hectares, en 65 parcelles, soit 0,81 hectare par parcelle, et au nouvel état 51,72 hectares en 27 parcelles, soit en moyenne 1,90 hectare par parcelle.
- 2^o Bien que le territoire de la zone habitée soit exclu du périmètre de la réunion, quelques petites parcelles n'appartenant pas à des agriculteurs ont quand même été englobées dans ce périmètre. Nous n'en avons pas tenu compte car, pour nous, c'est l'*exploitant* qui compte, alors que le géomètre ou les améliorations foncières parlent plutôt de *propriétaire*.

Le tableau 1 présente donc un état comparatif non de l'ensemble de la réunion, mais uniquement des exploitations agricoles dont le propriétaire est employé à plein temps sur son domaine et dans la commune de Thierrens. Nous avons reconstitué ces données avec l'aide de M. le Syndic de Thierrens pour ce qui concerne le nombre et la grandeur des exploitations et en consultant le fichier établi par le géomètre de Moudon pour la superficie et le nombre des parcelles.

Tableau 1: Etat comparatif avant et après la réunion

		Ancien état	Nouvel état
Nombre de parcelles		575	116
Nombre moyen de parcelles par exploitant		13,4	3,6
Surface moyenne par parcelle	ha	1,03	5,10
Nombre d'exploitants		43	32
Surface moyenne par exploitant	ha	13,80	18,50

La réunion parcellaire n'est qu'un stade intermédiaire avant le remaniement. Elle ne saurait donc en avoir tous les avantages, notamment en ce qui concerne la diminution du nombre de parcelles. C'est pourquoi le nombre de 3,6 parcelles par exploitant peut paraître un peu élevé.

La surface moyenne par parcelle avant la réunion est assez élevée (environ 1 hectare). Ceci est d'autant plus frappant que Thierrens pouvait être classé, il y a cent ans à peine, dans la zone de l'assoulement triennal; et l'on sait que les modes d'exploitation ayant comme origine l'assoulement triennal se caractérisent par un morcellement extrême. Si, malgré tout, les parcelles ont conservé une surface logique, c'est que les exploitations sont assez grandes et conduites par des agriculteurs progressistes qui ont su, par des échanges et des arrangements, maintenir une grandeur acceptable à leurs parcelles. La dissémination de ces dernières ne put toutefois être évitée, et c'est un des mérites de la réunion d'y avoir pallié.

Les conditions de propriété

Ramuz a dit d'eux: « Il faut tenir, ils tiennent: ils savent comment il faut s'y prendre. Et il y a qu'ils montrent aussi une extrême fidélité à leurs habitudes, ce qui fait que rien n'y change, alors que tout semble changer autour d'eux... C'est du monde prudent et qui en sait plus qu'il n'en veut dire, et, de même que le geste est proportionné au temps dont on dispose, de même la parole l'est aux convenances, à ce qu'il faut qui soit ou à ce qu'on voudrait qui fût. »

Description sublime du vrai paysan, de celui qui, attaché à sa terre, sait s'y maintenir en s'y adaptant, alors même, et surtout à cause que tout change autour de lui. Et cela les habitants de Thierrens l'ont vécu au cours des dix dernières années, d'une manière intense.

Le tableau 2 fait ressortir l'évolution du nombre des exploitants et des surfaces cultivées par exploitant.

Tableau 2: Nombre d'exploitants et surfaces

Année	Exploitations de... hectares					Total	Surface moyenne ha
	0-1	1-5	5-10	10-15	15 et plus		
1939	—	14	22	24*	*	60	9,35
1950	1	9	10	6	17	43	13,80
1960	—	1	3	5	23	32	18,50

* Pour 1939, les exploitations de plus de 10 hectares ne sont pas séparées.

Ainsi, en 20 ans, le nombre des agriculteurs a diminué de 28 unités, soit de 46 %. Cette diminution magistrale peut être commentée par les points suivants:

- 1^o La diminution des exploitations de moins de 10 hectares peut être constatée d'une manière générale partout où l'on ne pratique pas de cultures spécialisées (maraîchère, arboricole, viticole).
- 2^o La *réunion parcellaire* a cependant accéléré le processus, si bien que deux périodes se distinguent, correspondant avec les décades considérées:
 - a) De 1939 à 1950, abandon progressif de quelques paysans-ouvriers pour qui la garde d'une ou de deux vaches – ce qui leur conférait le caractère d'exploitation agricole – n'est plus une nécessité économique.
 - b) Entre 1950 et 1960, la réunion facilite les changements de mains; 11 agriculteurs cessent d'exploiter, ce qu'illustre la statistique suivante:
 - 6 domaines hérités viennent grossir d'autres propriétés,
 - 3 autres, non viables ou dont le propriétaire n'avait pas de descendants, sont vendus,
 - 2 enfin ne sont plus exploités, les agriculteurs louant une partie de leurs terres et misant les foins sur pied.

Ainsi donc, première constatation, la réunion parcellaire a permis non seulement de réduire le morcellement existant, mais encore, en accélérant les changements de mains par voie d'héritage, de limiter au minimum le partage de domaines regroupés pour quelques années à venir.

Le cadre de la production

La situation géographique et climatique de Thierrens, de même que ses sols, se prêtent bien à la culture des céréales, avec quelques réserves quant à l'altitude; celle-ci a justement permis à la culture des plants de pommes de terre de se développer. La présence de Lausanne à 25 kilomètres assure en plus un écoulement au lait, ce qui permettrait une production intensive. Le colza y prospère bien, alors que la culture de la betterave à sucre est gênée par la distance de la gare la plus proche, Moudon, à 7 kilomètres et 300 mètres de dénivellation.

L'évolution de la part de la surface agricole utile attribuée aux différentes cultures est présentée dans le tableau 3 en chiffres absolus, et dans le tableau 4 en chiffres proportionnels.

Tableau 3: Répartition des surfaces cultivées. Recensements fédéraux

Culture	1950 ha	1960 ha
Terres ouvertes	234	270
Céréales	155	184
Blé	89	130
Blé de printemps	5	1,5
Seigle	12	20
Méteil	4	—
Orge printemps	2	24,5
Orge automne	14	
Avoine	29	8
Sarclées	79	86
Pommes de terre	49	63
Betteraves fourragères	15	15
Betteraves sucrières	7	4
Tabac	0,5	—
Colza	7,5	4
Prairies	358	322
Artificielles	186	190
Naturelles	172	132
Surface agricole utile	592	592

Tableau 4: Utilisation relative des terres cultivées

	Surfaces cultivées en %	
	en 1950	en 1960
1. Prairies permanentes	29	22
2. Prairies artificielles	32	32
3. Terres labourées = 5 + 6	39	46
4. Terres assolées = 2 + 5 + 6	70	78
5. Céréales	26	31
6. Plantes sarclées	13	15

La tendance générale se reflétant dans les tableaux 3 et 4 peut être caractérisée ainsi:

- diminution de la surface fourragère principale;
- augmentation des céréales et des sarclées;
- réduction de la diversité des cultures (abandon du tabac, du méteil, diminution de 75 % de la surface emblavée en avoine).

Cette évolution est générale dans le canton, et il serait osé d'en attribuer la cause à la réunion.

Un deuxième facteur dans le cadre de la production, c'est le cheptel vif. En effet, l'agriculture traditionnelle suisse reste liée, par sa structure, à la transformation par les animaux des produits du sol en éléments d'une plus haute valeur énergétique, ceci tant pour l'approvisionnement domestique que pour répondre aux impératifs économiques et techniques. Les chiffres figurant dans le tableau 5 proviennent des recensements fédéraux annuels du bétail.

Tableau 5: Total des animaux, par catégorie

Année	Bovins					Chevaux	
	Taureaux	Veaux de — 1 an	Génisses	Vaches	Total	de trait	Pou- lains
1950	11	106	170	324	611	78	5
1953	22	122	211	315	670	70	2
1956	9	151	228	340	728	59	3
1957	22	99	242	342	705	57	1
1959	17	128	235	339	719	53	1

Au cours de la période considérée, le nombre des bovins a augmenté de 100 unités, augmentation due surtout au plus grand nombre de génisses.

Dans le même temps, le nombre de propriétaires de bétail diminue de 9, ce qui portait le nombre de vaches par propriétaire de 7,7 à 10,3 et le nombre de bovins de 14,5 à 21,8 têtes en moyenne par propriétaire.

Le nombre de chevaux a diminué du tiers, soit de 26 unités. Toutefois, en 1960, tous les agriculteurs sauf un possèdent encore un ou deux chevaux, soit 22 avec 2 chevaux et 9 avec un cheval. Un seul s'adonne encore à l'élevage des poulains.

Les principaux produits quittant la commune

Afin de juger de l'évolution de la faculté de production globale de la commune, l'étude est concentrée sur les produits pour lesquels il est tenu une statistique, soit: livraisons de lait à la laiterie, de blé à la Confédération et aux sélectionneurs, de plants de pommes de terre à l'A.S.S.*; pour les pommes de terre de consommation livrées à plusieurs marchands privés ainsi qu'à la société d'agriculture, nous fûmes incapable de regrouper les quantités livrées. Plus aléatoires encore eussent été les estimations des quantités de betteraves fourragères et des rendements des prairies.

* A.S.S. = Association suisse des sélectionneurs.

a) Les céréales livrées à la Confédération

Comme on l'a vu précédemment, le blé occupe et occupera toujours davantage une place prépondérante dans la mise en valeur des terres de Thierrens, ceci pour autant que la Confédération continue à en assurer la prise en charge et le prix. Grâce au «Registre des Producteurs de céréales», tenu par le préposé à l'office local des blés, on a reconstitué le tableau 6, présentant l'évolution des dernières années, y compris les livraisons de blé aux sélectionneurs.

Tableau 6: Les récoltes de blé

Année	Surface ha	Livré à la Confédération q	Approvis. domestique q	Livré à l'A.S.S. q	Total q	Rendem- ment q/ha
1950	92,37	1527	445	—	—	—
1952	90,46	1070	394	1301	2765	30,5
1954	106,86	2366	378	796	3540	33,1
1956	48,72	852	70	53	975	20,0
1957	108,91	2188	351	1656	4195	38,5
1960	121,41	3511	420	691	4622	38,1

A côté du blé, la commune livre régulièrement du seigle et parfois du méteil, mais en faible quantité. On ne constate pas de variations notables, si ce n'est une augmentation du double de la surface de seigle en 1957, à la suite du gel de 1956. Les quantités de seigle récoltées par hectare varient entre 24,9 quintaux en 1952 et 31,4 quintaux en 1955.

b) La production laitière

Le tableau 7 contient les quantités de lait livré à la laiterie. En regard, le nombre de vaches indiqué par le recensement du bétail donne une possibilité d'apprécier la productivité laitière. Les moyennes indiquées ne sauraient être rigoureusement exactes; il manque en effet la totalité du lait employé à la ferme.

c) La production des plants de pommes de terre

Entre 1945 et 1948, le comité de l'Association suisse des sélectionneurs a volontairement restreint les zones de production de plants de pommes de terre, en les concentrant sur les régions plus élevées où les vols des pucerons vecteurs de maladies à virus sont moins précoces. Par son altitude favorable, Thierrens a pu, comme il ressort du tableau 8, augmenter sa production dans une proportion de 1 à 3, alors que la surface cultivée augmentait de 3 à 4. L'évolution de la production des plants de pommes de terre à Thierrens est certainement celle qui fut la moins influencée par la réunion parcellaire, pour la cause évoquée plus haut.

Si on a toutefois évoqué ici cette culture, c'est qu'elle peut être un exemple probant des résultats pouvant être obtenus lorsqu'une certaine planification est imposé par des nécessités d'ordre technique.

Tableau 7: Livraisons de lait

Année	Livraison annuelle (litres)	Nombre de vaches	Lait livré par vache
1950	774 557	324	2380
1951	798 070		
1952	821 359		
1953	903 548	315	2850
1954	871 114		
1955	901 735		
1956	908 442	340	2670
1957	966 069	342	2820
1958	997 516		
1959	998 041	339	2940
1960	993 202		

Tableau 8: Résultats de la culture des plants de pommes de terre

Année	Surface cultivée ha	Rendements totaux q	Rendements moyens q/ha
1950	30,43	1927	63
1951	34,00	2806	82
1952	25,64	2127	83
1953	19,54	1549	80
1954	32,62	3076	94
1955	28,97	2492	86
1956	37,63	3187	84
1957	36,24	3853	106
1958	37,28	4122	110
1959	39,70	5227	132
1960	41,10	5714	139

Conclusions

1^o Les influences sur les conditions de propriété

La tendance générale pour toute la Suisse est à une concentration des surfaces exploitées, à un agrandissement des domaines. Toutefois, à Thierrens, l'évolution a été beaucoup plus rapide, favorisée par la réunion.

Comme il est impossible de savoir ce qu'il en aurait été sans elle, on est forcé de se borner à constater cette évolution.

2^o *Les influences sur les modes d'exploitation*

Ici, la réunion a donné le départ à une petite révolution technique qui est loin d'être terminée. Coïncidant d'ailleurs avec l'accroissement de la pénurie de main-d'œuvre, elle a rendu possible le développement rentable de la mécanisation. Si le système cultural n'a pas changé beaucoup, les rendements par contre présentent une augmentation très nette, et c'est la Vulgarisation qui en est pour une bonne part responsable. Elle n'aurait toutefois pas pu enregistrer des résultats si positifs si la réunion n'avait, en groupant les terres, secoué les agriculteurs de leur routine séculaire.

Thierrens compte en effet, depuis 1955 – époque de la prise de possession des nouvelles parcelles – un groupe de vulgarisation dépendant du Service vaudois de vulgarisation agricole. Cette correspondance de date, conjuguée avec les tendances du progrès (mécanisation à la ferme et aux champs, augmentation des rendements par une meilleure technique et de meilleures variétés) rend très difficile, voire impossible, l'isolement des influences de la réunion.

*

Pour une étude plus poussée, il faudrait, montre, papier et crayon en mains, effectuer des contrôles rigoureux avant et après la réunion, et notamment des temps et des moyens consacrés à l'exécution des travaux culturels, car c'est là, en somme, que réside le principal avantage de la réunion parcellaire.

Infection de l'atmosphère des villes, bruits excessifs et réseau routier national

ASPA N. Un écrivain vaudois, Monsieur P.-L. Guye, vient de publier sous forme de brochure «*Quelques remarques sur l'infection de l'atmosphère des villes et les bruits excessifs*». Plusieurs des considérations qui sont faites ici méritent qu'on leur prête attention et pourraient faire l'objet d'utiles réflexions.

La pollution atmosphérique: un risque certain d'intoxication. L'auteur s'en prend d'abord aux gaz d'échappement des moteurs à essence ou à mazout des véhicules automobiles qui sont devenus aujourd'hui une des principales causes de l'infection de l'atmosphère des villes. A ce sujet, il cite les recherches entreprises tout récemment par un groupe de savants français dont les résultats, obtenus, il est vrai, à Paris, ville d'une extrême concentration, sont assez inquiétants. «Le degré d'intoxication par le CO (oxyde de carbone particulièrement dangereux pour la santé humaine) dépasse pour le 86% des conducteurs de véhicules ce que l'on considère comme étant la valeur normale pour les habitants des villes